



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2022-09013

PUBLIÉ LE 12 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

## Préfecture d'Indre et Loire /

37-2022-09-12-00001 -

Arrete\_16\_DRAC\_Renouvellement\_Membres\_2022.odt (2 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-09-12-00001

Arrete\_16\_DRAC\_Renouvellement\_Membres\_20  
22.odt

## **ARRÊTÉ PREFERCTORAL MODIFICATIF N°16**

**De l'arrêté du 13 décembre 2005 modifié portant désignation des membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle "Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique"**

La Préfète d'Indre-et-Loire,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

VU l'arrêté préfectoral 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » et le dénommant « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

VU l'arrêté préfectoral 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » et notamment l'article 7.d ;

VU la décision conjointe de la Préfète de la région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret, et du Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire, du 28 août 2022, portant désignation au Conseil d'administration de l'Agence régionale Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique ;

Sur la proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture :

### **ARRÊTE**

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

Sont désignées membres du conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique, en qualité de personnalité qualifiée pour une durée de trois ans renouvelable à compter du 26 septembre 2022 :

- Madame Audrey GAILLARD, autrice, titulaire, en remplacement de Madame Cathie BARREAU, démissionnaire ;
- Madame Aurélie JOUBERT, co-déléguée générale de la Ligue de l'enseignement du Loiret, suppléante, en remplacement de Monsieur Emmanuel GUEZ.

Le reste sans changement.

**Article 2 :**

Madame la Secrétaire Générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 12/09/2022

Signé : Marie LAJUS